



Bruxelles, le 10 juin 2022
(OR. fr)

9976/22

PE-QE 65

NOTE POINT "I"

Origine: Secrétariat général du Conseil
Destinataire: Comité des représentants permanents

Objet: **Réponse à une question avec demande de réponse écrite soumise au Conseil par un ou plusieurs membres du Parlement européen**
– Examen par le Coreper

Le Comité des représentants permanents est invité à examiner le projet de réponse à la question avec demande de réponse écrite figurant dans le document mentionné à l'annexe de la présente note.

En application de l'article 12, paragraphe 2, point a), du règlement intérieur du Conseil, la présidence a l'intention de proposer de recourir à la "procédure de silence" pour l'adoption du texte de la réponse à la question avec demande de réponse écrite susmentionnée.

ANNEXE

Réponse à une question avec demande de réponse écrite soumise au Conseil par un ou plusieurs membres du Parlement européenE

- a) E-001207/2022 - Guido Reil (ID)
Monopole des cours constitutionnelles en matière d'interprétation
9365/22 PE-QE 60
-